

Alors Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu prononcer le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis heureux de pouvoir vous décharger de vos devoirs parlementaires à cette époque comparativement peu avancée de la saison.

Je vous remercie du dévouement que vous avez montré pour les intérêts du public en poursuivant avec diligence les travaux de la session.

Je vous félicite d'avoir passé une loi électorale adaptée aux besoins des différentes Provinces, et j'espère que cette loi, avec l'acte amendé pour la décision des élections contestées, aura pour résultat de prévenir la corruption et d'assurer la paix dans les élections à l'avenir.

La mesure que vous avez passée pourvoyant à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique permettra à mon gouvernement de commencer aussitôt qu'il lui sera possible de le faire, telles parties du chemin qui seront nécessaires pour assurer la communication avec l'intérieur et la Colombie-Britannique.

J'ai l'espoir que la loi pour l'établissement d'un collège militaire aura le résultat que l'on en attend et formera une classe d'officiers parfaitement qualifiés pour servir dans la milice.

J'espère que les autres mesures que vous avez adoptées avec tant d'unanimité seront également avantageuses au pays.

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez pris des mesures pour faire face à un déficit probable et voté les subsides requis pour le service public.

*Honorable Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

J'ai la confiance que les mesures que j'ai fait adopter pour assurer la paix dans les territoires du Nord-Ouest, seront efficaces à réprimer l'esprit de désordre, tant à craindre dans ces vastes régions non encore colonisées et à maintenir de bons rapports avec les tribus sauvages.

Les négociations qui se poursuivent relativement à la compensation payable au Canada, en vertu du traité de Washington rencontreront, je l'espère, nos légitimes espérances.

Nous devons nous réjouir de ce que la paix et la prospérité règnent dans toute l'étendue de notre territoire, et je prie Dieu que le pays continue à jouir d'une manière permanente de ces bienfaits inestimables.

Alors l'honorable président du Sénat a dit :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger ce parlement à lundi le sixième jour de juillet prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est en conséquence prorogé à lundi, le sixième jour de juillet prochain.